

Répression et censure : l'Internet et les médias privés dans le collimateur de la junte en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 25 janvier 2024



Par Sékou Chérif Diallo

Depuis le putsch militaire du 5 septembre 2021, la Guinée s'enlise dans un régime autoritaire sous la coupe de la junte conduite par le colonel Mamadi Doumbouya, fraîchement autoproclamé Général de corps d'armée. La population guinéenne, qui espérait une transition rapide vers un pouvoir civil démocratiquement élu, a vu ses attentes anéanties par la spirale dictatoriale imposée par le nouvel homme fort du pays et son cercle restreint.

La junte au pouvoir multiplie les violations des libertés fondamentales, à commencer par la liberté de la presse et d'expression, socle de toute démocratie. Sous la férule du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), l'appareil judiciaire est dévoyé pour museler toute opposition. En deux ans, de nombreuses figures de la société civile et leaders de l'opposition ont ainsi été arbitrairement appréhendées, jetées en prison, quand elles n'étaient pas

contraintes à l'exil.

Les médias indépendants et les journalistes sont dans le collimateur du pouvoir. Le CNRD impose une chape de plomb sur l'information, étouffant le paysage médiatique et la liberté de la presse. Tout article ou reportage critiquant le régime s'expose à la censure et aux représailles. Cette politique de muselage conduit de nombreux organes de presse à l'asphyxie économique.

Depuis fin novembre 2022, la liberté de la presse est gravement menacée en Guinée. Les signaux de plusieurs radios indépendantes comme FIM FM, Djoma FM, Espace FM et Évasion sont brouillés, rendant leurs programmes inaudibles. Selon l'Union des radios et télévisions libres de Guinée (URTELGUI), ces brouillages sont délibérés et probablement perpétrés par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPT). Les chaînes de télévision Djoma, Evasion et Espace ont été arbitrairement retirées des bouquets de Canal+ et StarTimes pour de vagues motifs de "sécurité nationale".

Le 18 janvier 2024, la Maison de la presse à Conakry a été prise d'assaut par les forces de l'ordre, qui ont séquestré une trentaine de journalistes à l'intérieur. Neuf reporters présents aux alentours ont également été appréhendés puis relâchés. La veille, les radios Espace FM et FIM FM, brouillées depuis des semaines, ont été piratées afin de diffuser des chants nationalistes (militaires) plutôt que leurs programmes habituels.

Sekou Jamal Pendessa, secrétaire général du syndicat des professionnels de la presse de Guinée (SPPG), est incarcéré depuis le 19 janvier 2024. Inculpé le 22 janvier pour "participation à une manifestation interdite" et "publication de données menaçant la sécurité", il a été placé sous mandat de dépôt à la prison de Conakry. Son arrestation s'inscrit dans un climat de répression généralisée de la liberté d'expression et de réunion pacifique en Guinée, un climat de

terreur généralisé envers les médias critiques du régime : restrictions récurrentes à l'accès à internet, censure des médias, arrestations de journalistes.

Face à cette escalade répressive marquée par la censure et les restrictions d'accès à l'information, Reporters sans frontières (RSF) et Amnesty International dénoncent ces entraves répétées à l'information plurielle constituant de "graves atteintes à la liberté d'informer" et condamnent la dérive autoritaire des autorités guinéennes et leur volonté manifeste de faire taire toute opposition.

La Haute Autorité de la Communication (HAC), aux côtés de la justice du CNRD, est devenue l'un des instruments de la répression. Elle convoque régulièrement les journalistes pour les intimider. Le message est clair : les "lignes rouges" fixées par le CNRD, qui sont autant de limites à la liberté de la presse, ne doivent pas être franchies.

Autre stratégie dictatoriale visant à entraver l'information : les autorités imposent des restrictions récurrentes à l'accès à Internet et aux réseaux sociaux. Ces limitations portent une grave atteinte à des outils devenus indispensables pour informer et s'informer. Ce blocage à répétition "déconnecter tout le monde pour mieux régner" traduit les inquiétudes du régime face aux informations échappant à son contrôle. En effet, sans le recours à un réseau privé virtuel (VPN), les plateformes de Meta (WhatsApp, Messenger, Facebook, Instagram) et de ByteDance (TikTok) sont inaccessibles dans le pays depuis le 24 novembre dernier. Ce "verrouillage numérique" vise clairement à couper les citoyens des canaux d'information critiques du gouvernement.

Face à la gravité toujours croissante des atteintes à la liberté de la presse et au droit à l'information, la junte au pouvoir continuant d'accentuer la répression, seule une large mobilisation citoyenne semble en mesure de freiner cette dérive autoritaire et d'accélérer le retour à l'ordre

constitutionnel. Le pays gagnerait à voir l'opposition politique et les organisations de la société civile s'unir pour former un front démocratique visant à dénoncer fermement les exactions du régime et défendre les droits fondamentaux bafoués du peuple de Guinée.



Sékou Chérif Diallo
Fondateur/Administrateur www.guineepolitique.com
